

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 25 janvier 2018 à 20H sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, RONCERET, DENIS, CHERION, GUEULLET, VOLAT mesdames DORIAT, EDELIN, DUPOUX, CHAPUT, FAVIER, BOYER

Excusés : Mesdames PARIS et AGUINET (pouvoir Mme DORIAT)

Absent : Monsieur JUAN

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

Le Compte-rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

1) Compteur Linky

Ludovic JULIEN donne lecture de la lettre du collectif citoyen de Saint-Menoux. Ce collectif souhaite la mise en place d'un comité consultatif au sujet du compteur Linky. Les élus prennent une délibération afin d'inviter Mesdames Léonora FIOL, Iris DESBORDES Messieurs Joseph DESILLES, Xavier FOUR ainsi que messieurs LABBE et BARRERE du collectif BOCAGELEC à présenter leur démarche lors d'un prochain conseil municipal.

2) Epicerie

Le Conseil Municipal afin d'augmenter les chances de trouver un repreneur pour l'ancienne épicerie, autorise à l'unanimité monsieur le Maire à négocier le rachat de l'immeuble situé place de la mairie.

3) Maison de santé

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la réalisation de la tranche conditionnelle de travaux concernant le 2^{ème} étage pour un coût supplémentaire de 48 000 € HT. Pour rappel la tranche ferme (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) représente un coût estimé de 540 000 € HT qui seront financés par des subventions de l'Europe, de l'Etat et du département ainsi que par un emprunt payé par les loyers des professionnels de santé soit une opération blanche pour les finances de la commune. Daniel GUEULLET regrette qu'il y'ait 75 m² de couloir dans le bâtiment de l'ancien presbytère. Jean-Guy CHERION rappelle qu'il s'agit d'un préprogramme réalisé dans le cadre des subventions par l'Agence Technique Départementale de l'Allier et que le projet sera réalisé avec l'Architecte qui sera très prochainement retenu. Daniel GUEULLET demande des solutions pour les associations qui occupent actuellement les lieux. Monsieur Ludovic JULIEN rappelle que la commune a toujours trouvé des solutions d'hébergement pour les associations de la commune. La situation du club d'échec à l'étroit dans ses locaux est aussi évoquée.

4) Les rythmes scolaires

Une consultation des familles réalisée courant décembre a donné le résultat suivant :

- 33 familles pour le retour à 4 jours
- 30 familles pour le maintien à 4 jours et demie

Le Conseil d'école s'est prononcé lui aussi pour la semaine de 4 jours (7 voix pour les 4 jours, 4 voix pour les 4 jours et demie et 2 abstentions).

La commission enfance jeunesse de la commune s'est positionnée sur le maintien de la semaine à 4 jours et demie. Néanmoins, à regret, Thibault VOLAT et Corinne DUPOUX ont fait le constat que le document reçu suite à cette commission faisait état de solutions qui n'avaient pas été abordées en réunion. Pour Ludovic JULIEN les pièces jointes étaient des documents préparatoires qui auraient dû être remis en amont de la réunion et n'avaient pas la valeur de compte-rendu. Thibault VOLAT évoque sa déception sur le travail de la commission, il regrette aussi l'absence d'évaluation de la semaine de 4 jours et demie sur la commune et émet des critiques sur le manque de personnel et la pertinence des programmes réalisés dans le cadre des activités périscolaires. Il fait aussi état de la fatigue des enfants qui serait liée au travail du mercredi matin. Ludovic JULIEN évoque des heures en moins pour le personnel en cas de retour à 4 jours. Daniel GUEULLET fait état des nombreuses communes qui sont revenus à 4 jours. Il évoque aussi que la semaine de 4 jours et demie ne favorise pas le remplissage du mercredi de la crèche communautaire. Stéphanie CHAPUT et Micheline DORIAT regrettent quant à elles qu'on ne s'intéresse pas plus au rythme de l'enfant.

Ludovic JULIEN invite les élus à se prononcer :

- 4 abstentions : Stéphanie CHAPUT, Corinne DUPOUX, Cendrine FAVIER, Emeline BOYER
- 3 pour le retour à 4 jours : Thibault VOLAT, Daniel GUEULLET, Philippe RONCERET
- 6 pour le maintien à 4 jours et demie : Ludovic JULIEN, Jean Guy CHERION, Micheline DORIAT, Sylvie EDELIN, Jean-Jacques DENIS, Chantal AGUINET.

Suite à ce tour de table, constat est fait qu'il manque certains éléments au conseil municipal pour bien statuer sur la question des rythmes scolaires. Une commission enfance Jeunesse associant la direction de l'école, la présidente des parents d'élèves, la direction de l'accueil de loisirs se réunira le lundi 29 janvier pour aborder au mieux cette question. Elle sera suivie d'un conseil municipal le mardi 30 janvier qui devra décider du maintien à 4 jours et demie ou du retour à 4 jours ainsi que des horaires.

5) Bâtiment Périscolaire

Le Conseil Municipal valide des devis pour la cuisine du bâtiment périscolaire d'un montant de 23 991 € auprès de la société GC2M. Des demandes de subventions seront effectuées. Daniel GUEULLET conteste les montants du bâtiment périscolaires parut dans le journal La Montagne suite aux vœux de la municipalité.

6) Droits de place

La commune prend une délibération sur les droits de place d'un montant de 3 € par semaine pour les professionnels utilisant l'électricité de la place de l'église (Pizza, Kebab).

7) Renouvellement CDD ATSEM en classe de GS-CP

Les élus renouvellent pour 6 mois le contrat de Lisa ADAM comme ATSEM auprès de la classe de GS-CP (12 pour, 1 abstention de Daniel GUEULLET).

8) Communauté du Bocage Bourbonnais

Le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) a été voté lors du Conseil Communautaire du 19/12/17. Les communes recevront une compensation mensuelle calculée sur les bases de 2017. Ce système permettra à la COMCOM de bonifier ses recettes dès 2018 et en cas de nouvelles prises de compétences suivant des coefficients déterminés par l'Etat.

- Les statuts de l'Office de Tourisme (associatif) ont été fixés et présentés au Conseil Communautaire.
- Au Conseil Communautaire du 17 janvier 2018, les élus ont répondu à un appel à projet sur le soutien à l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles.
- Ils ont voté le lancement d'une étude pour un Plan Climat Air Energie (PCAET) afin d'étudier les possibilités d'économiser l'énergie et éventuellement de produire des énergies renouvelables, l'étude étant financée par le SDE
- à signaler également le recrutement de Gérald GIBSON à la MSAP du Montet

Divers

- Les classes de CE2-CM1-CM2 partiront sur l'Ile d'Oléron du 23 au 27 avril pour un coût global de 6 897 €. Il sera réparti en 3 parts égales entre la commune, l'Amicale Laïque et les familles (60.50 €/enfant)

- Les Travaux de la rue des Vignes ont débuté le mercredi 17 janvier 2018. Les travaux devraient s'achever début mai.

- Concernant l'association d'enduro, Thibault VOLAT s'est renseigné, il n'est pas nécessaire de s'affilier à la fédération de motocyclisme. La gestion du terrain de moto-cross pour la préfecture est réglementée par la police du Maire. Ludovic JULIEN réunira prochainement le moto club d'Yzeure et la section d'enduro de Saint-Menoux afin d'élaborer des conventions préservant le respect des riverains mais permettant aussi la pratique de ces sports.

- Voirie communale : Daniel GUEULLET demande ou en est la réalisation du chemin de la Mhotte. Ludovic JULIEN rappelle que le devis a été signé en 2017 avec le syndicat de voirie d'Ygrande et que rien n'empêche la réalisation des travaux.

- Agenda : le samedi 17 février, l'association des Croqueurs de Pommes sera présente pour travailler sur les jardins de la mairie. Le même jour aura lieu l'inauguration d'un arbre offert par Marie Noëlle GUYOT sur les espaces verts du nouveau bâtiment périscolaire.

- Le P'tit Ménulph : Un bulletin spécial sur les actions municipales sera réalisé dans l'année.